

Image not found or type unknown



Régularisation par la circulaire valls

Par **Kenza12**, le **31/03/2017** à **17:37**

Bonjour à tous
J'ai besoin de votre aide svprn
Cela fait plus que 4 mois que j'ai déposé une demande exceptionnelle au séjour pour conjoint en situation régulière.(circulaire valls)et j'ai eu l'attestation de dépôt. J'ai déposé un dossier complet (selon les critères de demande) : 5 ans de présence en France, 4 ans de mariage, 2 enfants nés sur le territoire dont un est scolarisé et HANDICAPÉ,mon mon mari travaille (j'ai joint? tous les fiches de paie), et aussi toutes les preuves de présence mais quand je suis partie à la préfecture pour demander l'avancement du dossier,la dame au guichet m'a dit que mon dossier n'est pas encore traité et que cette procédure peu aller jusqu'à 2 ans. Est ce normal ??Et comment je dois faire SVP.
merci d'avance